



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 29 mai 2012

LE GOUVERNEUR CUOMO ET LES CHEFS LEGISLATIFS S'ENTENDENT SUR DES MESURES LEGISLATIVES POUR MIEUX PROTEGER LES NEW-YORKAIS CONTRE LE TELEMARKETING INDESIRABLE ET ENVAHISSANT

Le Gouverneur de l'Etat de New York M. Andrew M. Cuomo, le chef de la majorité du Sénat Dean Skelos et le porte-parole de l'Assemblée Sheldon Silver ont annoncé aujourd'hui une entente pour adopter des mesures législatives qui permettront de mieux protéger les New-Yorkais contre les tactiques de télémarketing envahissantes.

Les mesures législatives interdiraient aux télévendeurs travaillant dans l'Etat de New York d'envoyer des messages préenregistrés par téléphone aux clients sans leur accord préalable.

Les mesures législatives du Gouverneur donneraient également au Département de l'Etat l'autorité de bannir les entreprises de télémarketing qui violent les lois de l'Etat de New York sur le télémarketing alors qu'elles y font des affaires.

« De plus en plus de New-Yorkais reçoivent des appels indésirables d'entreprises de télémarketing, cause d'un dérangement inutile et non voulu, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Ces mesures législatives sont conçues pour faire en sorte que les télévendeurs ne ciblent que les individus ayant choisi de recevoir des messages promotionnels, et les consommateurs et propriétaires de téléphone de l'Etat de New York n'auront plus à subir d'offres marketing agaçantes et excédantes. »

À l'heure actuelle, les télévendeurs détenant une licence à l'extérieur de l'Etat de New York peuvent harceler les consommateurs new-yorkais, payer une amende minime et poursuivre leurs activités dans l'Etat. Avec la proposition du Gouverneur, tous les télévendeurs poursuivant des activités dans l'Etat de New York devront s'enregistrer auprès du Département d'Etat, lequel aura l'autorité pour révoquer ou suspendre l'enregistrement des entreprises qui ne se conforment pas aux lois de l'Etat. De plus, les infractions aux lois sur le marketing pourraient entraîner des amendes supplémentaires et des accusations de méfait.

À l'heure actuelle, seulement 22 télévendeurs sont enregistrés dans l'Etat de New York. En comparaison, dans les Etats voisins qui exigent l'enregistrement des télévendeurs venant d'un autre Etat et appelant sur leur territoire, le nombre est beaucoup plus élevé. 557 télévendeurs sont enregistrés au New Jersey, 213 en Pennsylvanie et 333 au Vermont.

En 2000, l'Etat de New York a voté les lois N'appellez pas pour protéger les consommateurs contre les appels de télémarketing abusifs et indésirables. Les lois permettent aux

consommateurs d'inscrire leur numéro de téléphone à un registre central pour ainsi réduire le nombre d'appels de télémarketing qu'ils reçoivent sans sollicitation. Les New-Yorkais ont enregistré plus de 13 millions de numéros de téléphone au registre N'appellez pas. De 2009 à aujourd'hui, la Division de la protection du consommateur du Département de l'Etat a reçu près de 5000 plaintes et demandes dans le cadre de N'appellez pas; juste au premier trimestre de 2012, le FTC a reçu 61 705 plaintes des New-Yorkais dans le cadre de N'appellez pas. Les New-Yorkais souhaitant inscrire leur numéro au registre N'appellez pas peuvent visiter le <https://www.donotcall.gov/>.

Le chef de la majorité du Sénat, Dean G. Skelos, a déclaré : « Cette entente redonne le pouvoir aux consommateurs voulant éviter les appels de télémarketing indésirés. En facilitant la désinscription des New-Yorkais des listes des télévendeurs et en renforçant les exigences du registre N'appellez pas, les dérangements causés par les appels téléphoniques non sollicités des télévendeurs seront considérablement réduits, augmentant la qualité de vie d'un nombre incalculable de familles new-yorkaises. »

Le porte-parole de l'Assemblée, Sheldon Silver, a déclaré : « Les plaintes des consommateurs concernent souvent le télémarketing agressif. Je félicite le Gouverneur Cuomo, qui fait un pas de plus pour protéger les New-Yorkais contre ces sollicitations indésirables. »

Chuck Bell, Directeur des programmes de la Consumers Union, a déclaré : « Les mesures législatives présentées aujourd'hui par le Gouvernement Cuomo représentent un gain important pour tous les consommateurs new-yorkais. Nous avons tous déjà eu affaire au télémarketing indésiré, et ce projet de loi assure aux New-Yorkais les moyens de mettre fin à ces appels. Je félicite le Gouverneur d'avoir pris les choses en main et d'avoir mis les New-Yorkais à l'avant-garde de la protection des consommateurs contre les tactiques marketing indésirées. »

Joan Parrott-Fonseca, Directrice de l'AARP de l'Etat de New York, a déclaré : « Nous félicitons le Gouverneur Cuomo d'avoir entrepris ce combat au nom des New-Yorkais, surtout pour les aînés, souvent ciblés par les télévendeurs sans scrupules. Grâce à une meilleure protection, les consommateurs de notre Etat cesseront de recevoir des appels agressifs ou autres messages de marketing préenregistrés. »

Susan Grant, Directrice de la protection du consommateur de la Consumer Federation of America, a déclaré : « Les Etats jouent un rôle important dans la protection de la confidentialité de leurs résidents. Nous félicitons le Gouverneur Cuomo, qui entreprend le combat aux noms de tous les New-Yorkais qui ne souhaitent pas recevoir de messages de marketing préenregistrés ou autres sollicitations agaçantes par téléphone. »

Les mesures législatives devraient entrer en vigueur 90 jours après leur adoption.

###

Des informations supplémentaires sont disponibles au www.governor.ny.gov
Etat de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418